



An agency of the Government of Ontario



Un organisme du gouvernement de l'Ontario

This document was retrieved from the Ontario Heritage Act Register, which is accessible through the website of the Ontario Heritage Trust at **www.heritagetrust.on.ca**.

Ce document est tiré du registre aux fins de la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario*, accessible à partir du site Web de la Fiducie du patrimoine ontarien sur **www.heritagetrust.on.ca**.

N° de dossier : ACS2025-PDB-RHU-0024

11 juin 2025



RECEIVED
2025/06/11
(YYYY/MM/DD)
Ontario Heritage Trust

OBJET : Désignation de église Saint-François-d'Assise, du 1062, rue Wellington Ouest, en vertu de la partie IV de la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario*

Nous tenons à vous informer par la présente que le Conseil municipal de la Ville d'Ottawa, lors de sa réunion du 28 mai 2025, a approuvé la recommandation suivante concernant l'objet susmentionné :

Que le Conseil émette un avis d'intention de désigner église Saint-François-d'Assise, du 1062, rue Wellington Ouest, en vertu de la partie IV de la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario* conformément à la Déclaration de la valeur de patrimoine culturel.

Vous pouvez consulter sur le site Web de la Ville (ottawa.ca/OrdresDuJour) une copie du rapport complet sur cette question, ainsi que le procès-verbal de la réunion du 28 mai 2025 du Conseil municipal.

Vous trouverez ci-joint l'avis d'intention de désigner, signifié conformément à la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario*, et qui sera publié en ligne sur le site ottawa.ca/AvisBiensPatrimoniaux le 11 juin 2025. Vous aurez 30 jours à compter de la date de la publication de cet avis, soit jusqu'au 11 juillet 2025, pour vous opposer à cette désignation. Si vous souhaitez vous y opposer, vous pouvez le faire en déposant par écrit

Office of the City Clerk
City of Ottawa
110 Laurier Avenue West
Ottawa, ON K1P 1J1
ottawa.ca

Direct Line (613) 580-2424 Ext. 28136
caitlin.salter-macdonald@ottawa.ca

Bureau du greffier municipal
Ville d'Ottawa
110, ave. Laurier ouest
Ottawa (Ontario) K1P 1J1
ottawa.ca

Ligne directe (613) 580-2424 poste 28136
caitlin.salter-macdonald@ottawa.ca

un avis d'opposition expliquant les motifs de votre opposition et faisant état de tous les autres renseignements pertinents. Cet avis doit parvenir à la greffière municipale de la Ville d'Ottawa dans les 30 jours de la publication en ligne dudit avis.

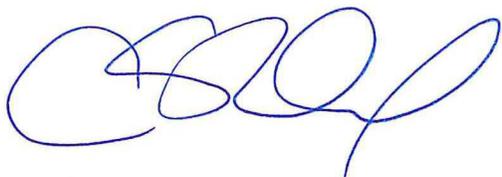
L'avis d'opposition peut être déposé par courriel à l'adresse GreffierMunicipal-ObjectionsPatrimoine@ottawa.ca, ou par courrier recommandé, ou être livré en mains propres, sur rendez-vous, à :

Caitlin Salter MacDonald, greffière municipale
À l'attention de Andrew El-Azzi, coordonnatrice de comité
110, avenue Laurier Ouest, Ottawa (Ontario) K1P 1J1, code de courrier 01-71

Pour prendre rendez-vous, veuillez communiquer par téléphone avec Andrew El-Azzi, coordonnatrice de comité, en composant le 613-580 2424, poste 21934, ou par courriel à l'adresse Andrew.El-Azzi2@ottawa.ca. Lorsqu'il est saisi d'un avis d'opposition, le Conseil municipal se penche sur les motifs de l'opposition, ainsi que sur tous les renseignements pertinents, dans les 90 jours de la fin du délai d'opposition. Après s'être penché sur l'opposition, le Conseil municipal peut décider de révoquer l'Avis d'intention de désigner le bien ou adopter un règlement désignant le bien en vertu de la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario*. Si le Conseil municipal adopte un règlement pour désigner cette propriété, la Ville vous adressera une autre lettre sur les formalités à accomplir pour en appeler de cette décision auprès du Tribunal ontarien de l'aménagement du territoire.

Si vous avez besoin de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Kirsty Walker, coordonnatrice de la recherche sur le patrimoine bâti, au 613-580-2424, poste 22581, ou par courriel à l'adresse Kirsty.Walker@ottawa.ca.

Cordialement,



Caitlin Salter MacDonald
Greffière municipale

c. c. Richard Pommainville, Directeur général de l'administration,
(richard.pommainville@ottawacornwall.ca)
Gilles Leclerc, (gilles.leclerc7@sympatico.ca)
Kirsty Walker, coordonnatrice de la recherche sur le patrimoine bâti, Ville d'Ottawa
(Kirsty.Walker@ottawa.ca)

Ashley Kotarba, planificatrice de la conservation du patrimoine, Ville d'Ottawa
(Ashley.Kotarba@ottawa.ca)

Registraire, Fiducie du patrimoine ontarien (registrar@heritagetrust.on.ca)

p. j.

AVIS D'INTENTION DE DÉSIGNER ÉGLISE SAINT-FRANÇOIS-D'ASSISE, DU 1062, RUE WELLINGTON OUEST À TITRE DE BIEN À VALEUR OU À CARACTÈRE DE PATRIMOINE CULTUREL CONFORMÉMENT AU PARAGRAPHE 29 (3) DE LA LOI SUR LE PATRIMOINE DE L'ONTARIO, L.R.O. 1990, CHAP. O.18

DATÉ DU 11 juin 2025 ET PUBLIÉ à cette date dans la ville d'Ottawa

VEUILLEZ NOTER que le 28 mai 2025, la Ville d'Ottawa a établi qu'elle avait l'intention de désigner, pour sa valeur de patrimoine culturel, église Saint-François-d'Assise, du 1062, rue Wellington Ouest en vertu de la partie IV de la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario*.

DESCRIPTION DU BIEN-FONDS

L'église Saint-François-d'Assise, située au 1062, rue Wellington Ouest, est un établissement de culte construit en pierre et doté de deux tours inégales et d'un plan d'étage cruciforme à l'angle sud ouest de la rue Wellington Ouest et de l'avenue Fairmont, dans le quartier Hintonburg d'Ottawa. Le site comprend aussi le mur de pierre délimitant la propriété originelle de l'Ordre des frères capucins au 101, rue Duhamel.

DÉCLARATION DE LA VALEUR OU DU CARACTÈRE SUR LE PLAN DU PATRIMOINE CULTUREL

Le style néo roman a été populaire au Canada entre les années 1840 et le début des années 1900, et on faisait appel à ce style lourd et formel dans les bâtiments institutionnels, religieux, municipaux et commerciaux. L'église Saint-François-d'Assise est représentative du style néo roman grâce à sa majestueuse volumétrie, à sa lourde construction en pierre, à ses tours carrées, à ses fenêtres en demi cercle, à ses fenêtres en rosace et à son entrée dotée de portes à arc et de colonnes classiques. Les motifs décoratifs qui se répètent dans la maçonnerie, les beffrois et le parapet ornent les façades d'origine, ce qui témoigne de la très grande intégrité architecturale et du grand savoir faire artisanal du bâtiment et l'aménagement ouvert de la nef sans piliers démontre le degré supérieur de la réalisation technique.

L'église Saint-François-d'Assise est un haut lieu local pour ses caractéristiques architecturales, l'ampleur même de l'église, son majestueux escalier et son entrée; la situation du bâtiment, bien en vue sur la rue Wellington, concourt à sa forme imposante au centre du quartier Hintonburg. On peut apercevoir sa flèche qui s'élance dans le ciel et on pouvait auparavant entendre les cloches sonner des kilomètres à la ronde. Sa construction en pierre, sa marge de retrait irrégulière qui épouse la courbe de la rue et sa vocation religieuse

définissent et appuient aussi le caractère construit entre la fin du XIXe siècle et le milieu du XXe siècle du village d'Hintonburg et de la rue Wellington Ouest.

L'église a été pensée par l'éminent architecte Charles Brodeur, de Hull au Québec, qui a apporté un énorme concours à l'architecture ecclésiastique du sud du Québec au début du XXe siècle, en plus d'imaginer toutes sortes d'édifices commerciaux et publics de la localité. L'église Saint-François-d'Assise représente le bâtiment le plus imposant et le plus complexe du portefeuille d'églises catholiques romaines de Charles Brodeur. À Ottawa, ce dernier a aussi été l'architecte de l'église St Charles (1908) et de l'importante annexe du couvent de la Congrégation des Filles de la Sagesse (1932).

L'église Saint-François-d'Assise est associée à l'Église catholique, qui a apporté un concours considérable à de nombreux quartiers d'Ottawa, dont Hintonburg. L'Ordre des frères capucins, de l'Église catholique de France, a fondé la paroisse en 1890, et sa propriété comprenait auparavant une église et un monastère de 1891. L'Ordre est resté associé à l'église actuelle. L'église Saint François-d'Assise permet de mieux connaître l'Ordre des frères capucins et leur congrégation catholique surtout canadienne-française. La croissance de la population catholique de Hintonburg entre la fin du XIXe siècle et le début du XXe siècle a suscité le besoin de construire la deuxième et actuelle église Saint François d'Assise.

DESCRIPTION DES CARACTÉRISTIQUES PATRIMONIALES

Voici les grandes caractéristiques qui concourent à la valeur patrimoniale du 1062, rue Wellington Ouest, qui se veut un exemple représentatif d'une église de style néo roman.

Extérieur

- Plan d'étage cruciforme
- Deux tours inégales avec beffrois décoratifs et flèche chapeauté de fer blanc
- Construction en pierre
- Ouvrages de pierre, dont :
 - les assises de ceinture et les bandes;
 - les coins de pierre lisse sur la façade avant;
 - les chaînages d'encoignure;
 - deux niches statuaires hébergeant les statues de Saint-François d'Assise et de Saint-Antoine;
 - les croix stylisées;
 - les cadres de fenêtres en pierre avec chaînages d'encoignure et clés de voûte ou larmiers;
 - la pierre de datation et la pierre angulaire.
- Parapet central gradiné avec croix et tourelles flanquantes

- Entrée centrale avant avec :
 - trois portes à arc avec fenêtres en bois et impostes;
 - colonnes corinthiennes;
 - arrêts de larmier;
 - impostes dotées de demi-rosaces à arc en plein cintre et fenêtres à arc en plein cintre.
- Rosace centrale sur chaque pignon
- Baie centrale à arc en plein cintre dotée de fenêtres effilées à arc en plein cintre surmontées d'une imposte à trois rosaces et d'une demi-rosace à arc en plein cintre sur la façade nord
- Fenêtres en bois avec verre coloré
- Cinq cloches installées dans la tour est
- Présence d'une cheminée

Intérieur

- Caveau ouvert créant une nef sans colonnes
- Pilastres d'inspiration classique avec chapiteaux
- Deux galeries latérales et une tribune pour l'orgue
- Chapelle avec :
 - lambrissage de bois;
 - fresque.
- Sacristie avec armoires et panneaux de bois

Font partie des grandes caractéristiques qui démontrent la valeur contextuelle du 1062, rue Wellington Ouest comme haut lieu de Hintonburg :

- l'entrée majestueuse avec la cage d'escalier à partir de la rue Wellington Ouest;
- la localisation, la marge de retrait profonde et l'orientation sur la rue Wellington Ouest;
- la situation bien en vue du bâtiment, qui en fait un lieu phare de Hintonburg en raison de sa visibilité dans tout le quartier environnant, dans tous les sens, surtout ses tours;
- la présence d'un mur de pierre qui cerne la propriété de l'Ordre des frères capucins entourant l'ancienne cour donnant sur l'avenue Fairmont et sur la rue Duhamel.

Sont exclus de cette désignation, l'intérieur des bureaux et du sous-sol, ainsi que le parc Hintonburg (101, rue Duhamel) et les modifications apportées au mur de pierre (ouvertures et portails de métal).

OPPOSITION

Veillez noter que quiconque souhaite s'opposer à cette désignation peut faire appel au processus d'opposition défini dans le paragraphe 29 (5) de la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario*, en adressant à la greffière de la Ville d'Ottawa, dans les 30 jours de la publication en ligne du présent avis, un avis exposant les motifs de son opposition et tous les renseignements pertinents.

L'avis d'opposition peut être déposé par courriel (GreffierMunicipal-ObjectionsPatrimoine@ottawa.ca). Cet avis peut aussi être déposé par courrier recommandé ou être livré en mains propres, sur rendez-vous, à :

Caitlin Salter MacDonald, greffière municipale
À l'attention de Andrew El-Azzi, coordonnatrice de comité
110, avenue Laurier Ouest, Ottawa (Ontario) K1P 1J1; code de courrier interne 01-71

Lorsqu'il est saisi d'un avis d'opposition, le Conseil municipal se penche sur les motifs de l'opposition, ainsi que sur tous les renseignements pertinents, dans les 90 jours de la fin du délai d'opposition. Après s'être penché sur l'opposition, le Conseil municipal peut décider de révoquer l'Avis d'intention de désigner le bien ou adopter un règlement désignant le bien en vertu de la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario*.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Kirsty Walker par courriel (Kirsty.Walker@ottawa.ca).